

MF1 ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN.

Cet entretien porte sur : l'organisation, la sécurité et la pédagogie générale appliquées à la formation des Directeurs de Plongée, des Guides de Palanquée, des plongeurs fédéraux ainsi que l'accueil et l'intégration des plongeurs tiers.

Fiche guide.

Protocole :

- Le candidat tire au sort un sujet parmi une série de vingt. Il dispose de trente minutes de préparation.
- A partir du contexte défini dans le sujet, le candidat présente en vingt minutes maximum au jury sa façon de concevoir et réaliser une/des actions de formation de plongeurs (P1 à P3, GP, DP, PE1 à PE3 et PA1 à PA3).
- Le jury est supposé être constitué de pairs formateurs.
- La proposition doit mettre en valeur les connaissances pédagogiques et les aptitudes organisationnelles du candidat ainsi que celles nécessaires à la sécurisation de l'action.
- L'exposé doit être illustré d'exemples et d'applications concrètes qui présenteront un caractère opérationnel.
- A l'issue de cette présentation, le candidat répond aux questions du jury portant sur le projet présenté ainsi que sur ses connaissances pédagogiques.
- La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder trente minutes (Hors préparation).

Compétences attendues :

Les compétences attendues sont relatives à l'accueil de tous les publics de plongeurs ainsi qu'à l'organisation des plongées en milieu naturel ou artificiel. Ces plongées peuvent être réalisées à partir du bord ou d'une embarcation. Toute proposition doit être mise en œuvre dans le respect et en cohérence avec le contexte réglementaire, ainsi que les exigences et/ou caractéristiques spécifiques de la plongée pour garantir la sécurité de la pratique.

- Organisation d'un projet de formation sur une période bloquée,
- Planification de cette période bloquée (pertinence et durée des thèmes abordés ainsi que des actions envisagées).
- Choix judicieux et réaliste des diverses ressources nécessaires à la réalisation du projet et leur mise en œuvre.
- Gestion d'un groupe, comportement et communication.
- Connaissances approfondies du cadre réglementaire et de la fonction de Directeur de Plongée.
- Choix et mise en place d'indicateurs d'évaluation.

Critères d'évaluation :

- Clarté de la démarche, structuration de l'exposé, adéquation et pertinence des solutions proposées dans le respect du contexte défini par le sujet.
- Réalisme, faisabilité, efficacité des actions ou solutions proposées.
- Connaissances en pédagogie générale, aptitude à l'organisation et à la sécurisation des actions.
- Connaissance des profils des plongeurs fédéraux et tiers, des encadrants et les compétences associées.
- Choix et mise en place d'une évaluation si nécessaire.
- Respect de la réglementation et des règles de sécurité.

Conseils aux candidats :

- Lire attentivement le sujet pour en comprendre le sens. Concevoir les actions pédagogiques et organisationnelles pertinentes à mettre en œuvre.
- Un exposé de vingt minutes ne s'improvise pas il nécessite une préparation spécifique.
- Ne pas perdre de vue que lors de l'entretien vous vous adressez à un jury de pairs formateurs.
- Cette épreuve vous permet d'exposer votre conception de l'accueil des différents publics et de leur formation.
- Les concepts pédagogiques sur lesquels s'appuient vos propositions doivent être illustrés d'exemples concrets et d'application réalistes.
- Le cadre de référence de votre prestation doit être votre expérience personnelle.
- Vous devez avoir une connaissance approfondie de la réglementation et des règles de sécurité.

Conseils pour le déroulement de l'épreuve:

- Prévoir un minimum deux membres de jury par atelier (Moniteurs 2^{ème} Ne pas intervenir pendant les vingt minutes d'exposé.
- Lors des questions/réponses le jury ne s'adresse aux candidats que par la forme interrogative.
- Ne pas chercher à confronter ses propres conceptions à celles du candidat.
- Au moyen de questions judicieuses permettre au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traité ou imprécis.
- Cet entretien permet aussi d'évaluer la compétence du candidat à présenter un projet et à l'argumenter afin d'y faire adhérer ses pairs.
- Laisser au candidat une minute à la fin de l'entretien afin que, s'il le désire, il puisse faire une synthèse ou une analyse du déroulement de sa prestation et qu'il puisse éventuellement revenir sur ses propos.

Document provisoire